

Bulletin municipal



Milhars

Sommaire

	<u>Page</u>
Edito	2
Compétence de distribution d'eau potable	3
Budget Primitifs 2022	4
Tri des déchets	6
Citrus	8
Projet de site classé	10
Effondrement	12
Poste	12
Infirmière	12
Associations	13
Agenda de l'été	14
Format numérique	15
État civil et infos pratiques	16

juin 2022

Chères Milharsaises, Chers Milharsais,

Deux années de crise sanitaire ont fortement perturbé notre vie sans parler des conséquences liées à cette pandémie.

La Fête de l'Osier, exceptionnellement organisée en mai, nous a fait reprendre le goût des activités sur notre commune. C'est la joie de se retrouver dans la douceur de l'été qui s'annonce, de revoir toutes les associations qui reflètent le dynamisme de notre village.

L'équipe municipale tient à remercier vivement les bénévoles pour leur indispensable participation à la vie locale.

Au cours du mois d'avril, nous avons bouclé le budget communal. Nos finances sont maîtrisées mais nous devons être très attentifs aux dépenses d'énergie (électricité, fuel) nous serons peut-être amenés, en cours d'année, à prendre des mesures d'économie pour contrôler les coûts qui ont augmenté de 70 %.

Le Conseil Municipal, avec l'aide du CAUE, réfléchit à sécuriser la traversée du village, notamment au niveau du multi services, ainsi qu'à l'aménagement du parking autour de la Mairie et au stationnement dans le vieux village. Une réunion publique sera organisée vers la fin de l'année.

Une pensée pour les victimes des évènements qui se déroulent en Ukraine envahie par la Russie.

La folie guerrière d'un chef d'état nous a soudain remémoré les massacres de la Seconde Guerre Mondiale.

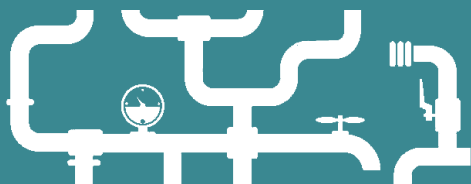
Dans l'attente de nous retrouver pour partager des moments agréables, le Conseil Municipal et moi-même souhaitons à chacun un bel été.



Pierre PAILLAS

..... Compétence de distribution d'eau potable

En application des lois MAPTAM et NOTRe, la municipalité de MILHARS a dû engager la procédure administrative de transfert de la distribution de l'eau potable qui concerne 211 abonnés et qu'elle possède en totalité : puisage autonome (Lizoule), stockage, distribution, facturation, entretien du réseau.



Après consultation, un arrêté municipal de juin 2021 a choisi de transférer la compétence de distribution d'eau au Syndicat mixte intercommunal des eaux du Lèvezou Ségala qui regroupe 81 communes, dont le siège se trouve à Baraqueville dans l'Aveyron. Ce syndicat a accepté notre demande et doit faire valider cette acceptation par l'ensemble des membres en 2022.

Après cette acceptation et l'accord de l'ARS Midi Pyrénées ainsi que de la Préfecture du Tarn, la compétence de l'eau sur la commune de MILHARS reviendrait en totalité au Syndicat mixte des eaux du Lèvezou et Ségala à partir du 1er Janvier 2023.

La production de l'eau sera **maintenue de façon autonome** à partir des nouveaux points de puisage de Combesourbié.

Il est prévu un raccordement de secours au réseau du syndicat. La tarification devrait évoluer selon le barème de ce syndicat.

La compétence assainissement collectif reste dans la compétence communale pour encore quelque temps et fera l'objet d'un budget indépendant pour la commune.

..... Budgets primitifs 2022

Les lourds investissements réalisés en 2021, multiservices et assainissement collectif, nécessitent pour cette année 2022 une pause dans le budget communal; le temps de reconstituer l'autofinancement. Celui-ci sera nécessaire pour engager les investissements à venir.

I – Budget Général 2022 s'élève à 513 882,32 €

Section Fonctionnement :

Dépenses : 330 516,80€

Recettes : 258 845,00€ + Report 2021 pour 71 671,80 €

Section Investissement :

Dépenses : 149 100,00 € + 34 265,52 € (reste à réaliser pour 14 040€ et solde de la section pour 20 225,52 € à reporter en 2023)

Recettes : 183 365,52 € (dont 9 300€ de subvention attendue sur le reste à réaliser)

Opérations d'équipement retenues dans les investissements 2022 pour un montant de 130 600€ :

- Achat de matériel pour l'entretien de la voirie
- Renouvellement d'un tracteur
- Achat d'une auto laveuse pour la salle des fêtes
- Sécurisation routière de la place et multiservices
- Achat de terrain au Pechadou pour l'agrandissement du lotissement
- Rénovation du 3ème logement du presbytère et mise aux normes électricité
- Réfection du mur écroulé sur le terrain Mouysset
- Extension du colombarium
- Travaux sur le réseau électrique au Péchadou.

Le détail des rubriques présentées dans cette liste est consultable en Mairie.

La reconduction à l'identique des taux des taxes foncières pour 2022 a été voté à l'unanimité. L'augmentation de 3,4% des bases de calcul appliquées à ces taxes est décidée par l'Etat qui a par ailleurs supprimé la taxe d'habitation pour les résidences principales.

En ce qui concerne la taxe d'enlèvement des ordures ménagères son montant dépend de la communauté de communes 4C.

II – Budget eau et assainissement 2022 d'un montant de 312 732,90 €

Section Fonctionnement :

Dépenses : 105 230,90€

Recettes : 65 049 € +Report 2021 pour 40 181,90 €

Section Investissement :

Dépenses : 1185 049,00€+ Reste à réaliser de 22 453,00€

Recettes : 172 886,68€ + Reste à réaliser de 9 500€ et solde de 25 115,32€ à reporter en 2023

Opérations d'équipement retenues dans les investissements 2022 pour un montant de 23 000€ :

- Réalisation du périmètre de captage de l'eau à Combesourbié
- Achat d'une pompe pour Lizoule

Le 1er Janvier 2023 Le Syndicat de l'eau du Levezou Ségala reprendra la totalité de l'exploitation de l'eau sur la commune de MILHARS et assurera la facturation.

La commune continuera de gérer l'assainissement collectif pour quelques temps encore, établira un budget et assurera la facturation.

Tri des déchets

**AU 1^{ER} JANVIER 2023, 100 %
DES PAPIERS ET DES EMBALLAGES
SE TRIERONT !**

Finies les hésitations et erreurs en matière de tri, l'année prochaine, une seule et même consigne s'appliquera : 100 % des papiers et des emballages se trient !



En effet, en 2023, le tri se simplifie sur le tout le territoire français. Les consignes de tri concerneront **TOUS LES EMBALLAGES, barquettes, sacs, sachets, films, tubes, filets, pots de yaourts, de crème, de cosmétique, pourront être triés avec les autres emballages.**

Chaque année, la France produit près de 38 millions de tonnes de déchets ménagers soit presque 500kg par personne. Autant de matières premières puisées, épuisées et jetées. Afin de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (*extraire, fabriquer, consommer, jeter*), la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 a prévu la simplification et l'harmonisation des règles de tri des déchets sur tout le territoire.

QUEL EST L'OBJECTIF DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI ?

L'objectif est de simplifier le geste de tri et limiter ainsi l'impact de notre consommation sur l'environnement. En effet, trier c'est répondre de manière concrète aux défis de la pollution et c'est agir pour la préservation des ressources naturelles.

Une fois vos emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permettra de fabriquer un lave-linge, et une bouteille en verre d'en fabriquer une nouvelle, et ce indéfiniment ! Ce système permet également de limiter les pollutions de l'air, de l'eau ou des sols dues à l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la production de matière première, à leur transport et à la fabrication des produits finis. Le recyclage favorise enfin d'importantes économies d'énergie : fabriquer un produit à partir d'aluminium recyclé permet, par exemple, d'utiliser 95 % d'énergie en moins qu'en utilisant de la bauxite (*ressource naturelle de laquelle est issu l'aluminium*).

MODERNISATION DES CENTRES DE TRI

D'ici 2023, tous les centres de tri devront être modernisés et tous les Français pourront mettre l'ensemble de leurs emballages dans le bac jaune, c'est ce que l'on appelle l'extension des consignes de tri.

Les centres de tri actuels n'ont pas été conçus pour traiter tous les emballages en plastique. Ils doivent donc être modernisés pour pouvoir accueillir efficacement les pots /barquettes et films en plastique.

POURQUOI LE COÛT DES DÉCHETS MÉNAGERS NE BAISSÉ PAS ALORS QUE NOUS TRIONS ?

Trier ses déchets revient moins cher que les mettre dans la poubelle d'ordures, c'est une certitude. Malgré cette réalité, le coût global des déchets ne diminue pas, d'une part parce que la fiscalité augmente de manière exponentielle (*la taxe générale sur les activités polluantes triple entre 2021 et 2025, passage du tout décharge sans précaution au multi filière propre*), que les nouvelles réglementations nécessitent la transformation des unités de traitement de Trifyl, que le coût du carburant ne cesse de croître, mais aussi parce que la quantité globale des déchets ne diminue pas. **Le seul déchet qui ne coûte vraiment rien, c'est celui qu'on ne produit pas. La participation de chacun est nécessaire pour alléger une poubelle noire de plus en plus coûteuse.**

TRIEZ SANS VOUS TROMPER. EN PRATIQUE, QUEL GESTE DE TRI ADOPTER ?



Que faire si j'hésite entre le bac de tri et la poubelle d'ordures ménagères ?

Je me pose une seule question : est-ce un emballage ? si oui, je le dépose dans le bac de tri.

Un emballage étant un contenant ayant renfermé au moment de l'achat un aliment, une boisson, un produit d'hygiène, un produit d'entretien, etc. Ex : un sachet de gruyère râpé est un emballage, un arrosoir non (à déposer en déchetterie) !

Je dépose mes emballages en vrac dans le conteneur jaune et non dans un sac ; bien vidés mais sans les laver. Je peux les aplatis mais sans les emboîter. Afin de faciliter le geste de tri, visitez le site internet :

www.trifyl.fr/les-consignes-de-tri

100%

DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS

SE TRIENT

NOUS TRIONS DÉJÀ... TOUS

Les flacons, bouteilles et bidons en plastique



Les emballages métalliques



Les cartons et les briques alimentaires



Les papiers



+ LES NOUVEAUX... Dès le 1 janvier 2023

Toutes les barquettes



Tous les pots, boîtes et tubes



Tous les sacs, sachets et films



Tous les petits emballages métaux



Liste non exhaustive : tous les emballages se trient, quels qu'ils soient !

.....

Du 7 juin et pour 3 semaines, soit jusqu'au 27 juin, nous accueillons un groupe de volontaires, par l'intermédiaire de l'association Citrus.



<http://citrus.asso.fr>

L'association Citrus propose d'organiser des chantiers :

- de réhabilitation, restauration et préservation du patrimoine naturel et bâti.
- de valorisation et protection de l'environnement, écoconstruction et pratiques d'éco-responsabilité
- d'aménagement de lieux à caractère socio-éducatif

Ces chantiers sont réalisés par des volontaires venus du monde entier.

Ils seront entre 10 et 12, ont entre 18 et 30 ans, viennent d'horizons différents et ils ont pour mission de nous aider.

Mais nous aider à quoi ? Tout simplement à toutes ces réparations qui attendent depuis la fin des travaux de l'assainissement. Les lieux d'action seront limités à la partie ancienne du village.



Nous accueillerons ces volontaires dans la saulaie. Ne soyez donc pas étonnés de voir un camping se former. Ils bénéficieront ainsi d'un accès à la cuisine, aux toilettes et également un point de repli en cas de mauvais temps.

Ils sont arrivés le 7 juin dans la journée, ils seront accompagnés de Paola et de Teresa durant tout le séjour.

Le soir du 8 juin un pot d'accueil auquel vous étiez conviés les attendait et permis de faire connaissance avant d'attaquer dès le lendemain.

Le mercredi 15 juin a eu lieu un "repas du monde" l'occasion pour tous de découvrir un plat des régions d'origine de nos volontaires. Merci pour votre présence et pour vos plats !

Le soir du vendredi 24 juin un pot de départ sera également organisé.

Nous remercions toutes les personnes qui ont pris la peine de remplir le formulaire qui vous a été distribué courant avril.

Bienvenus ! à tous les volontaires

Projet de Site Classé des vallées de l'Aveyron, de la Vère et de la Bonnette

Voir bulletin de novembre 2021

L'étude de Projet paysager de territoire a été livrée aux 16 communes concernées le 15 février 2022. Le futur site constitue un espace dont la qualité paysagère mérite une reconnaissance nationale. Cette qualité appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état et la préservation de toutes atteintes graves. Des fiches-actions sont en cours d'élaboration et relèvent d'une démarche paysagère pilotée par la DREAL Occitanie sur les thèmes fédérateurs de l'Eau, la Pierre et le Végétal. Un quatrième thème a été retenu et concerne le Partage du projet entre les communes concernées. Les Préfets du Tarn et du Tarn et Garonne devraient valider ce projet de site classé lors d'une prochaine réunion le 8 juillet 2022 à CAZALS.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet dans les prochains bulletins.

Pour Rappel

L'objectif de ce projet reste avant tout la protection et la sauvegarde du paysage en tenant compte de 3 thèmes : l'eau, la pierre, le végétal.

Effondrement

À la fin du mois d'avril le mur de soutènement situé rue du puits de romain s'est effondré.

Après constat il fût établi que le mur n'avait pas fini de s'écrouler, pouvant engendrer un glissement de la route et de tous les réseaux (eau/telecom/électrique).

Les entreprises contactées pour envisager des travaux ont annoncé qu'il faudrait reprendre le mur soit environ 35m de long sur un peu moins de 4m de haut.



Le conseil municipal a validé la semaine suivante la réalisation de travaux d'enrochement du talus.

Cette autre solution évoquée par les entreprises a été en effet plus facile à mettre en place, et dans un délai plus court. Ce chantier a été réalisé par l'entreprise Lagarrigue en une quinzaine de jours.



Merci à Mr Bosc qui a fourni les pierres nécessaires pour l'enrochement, à Mr Mouysset, propriétaire du terrain sur lequel le mur s'est effondré, pour sa collaboration et toutes nos excuses pour la gêne occasionnée par ces travaux.

..... Poste

Comme vous le savez l'ouverture du multi-services a permis le déplacement de la poste au plus près du centre bourg, tous les services présents précédemment le sont également dans ce nouveau lieu.

De plus vous trouverez dans le multi-services un point numérique vous permettant de faire des photocopies et impressions ou au besoin des recherches sur internet, cette borne est fournie par la poste et est en accès libre de manière autonome.

La municipalité souhaite également adresser un message à Isabelle qui prend sa retraite à la fin du mois de juin. Bonne retraite à toi !

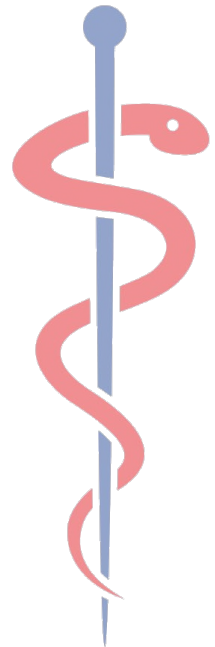
..... Infirmière

Le déménagement de la poste a libéré un local qui, avec sa rampe d'accès, était tout indiqué pour accueillir le cabinet infirmier. Suite à une délibération du conseil municipal, et un accord avec Bérangère, celle-ci a donc quitté la maison partagée pour venir s'installer dans les locaux de l'ancienne poste:

Route de Cordes

Bérangère est joignable au :

07.86.03.35.21



Associations

CAM (Coordination des
Associations de Milhars)
Présidente: Aude Soler
07 85 33 61 51

Comité des Fêtes
Président Matthieu Cassan
06 07 83 33 97

Club de l'amitié
Président René Rigole
06 12 12 09 01

Petites mains du mardi
Présidente Nadia Dalens
05 63 56 33 24

Groupe des marcheurs
Président Jacques Raymond
raymond.jacques@ymail.com

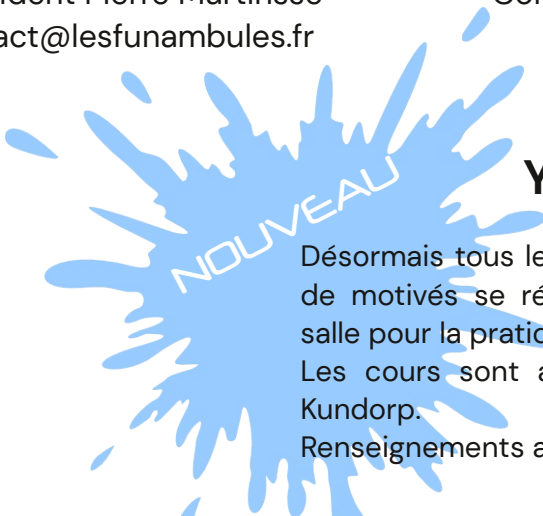
Diane milharsaise (société
de chasse)
Président Christian Raygade
06 20 14 57 89

Club de Tir
Président Alain Barrié
dsudrebarrie@gmail.com

MIARS
Président Lionel Sautet
07 82 44 16 42
association.miars@gmail.com

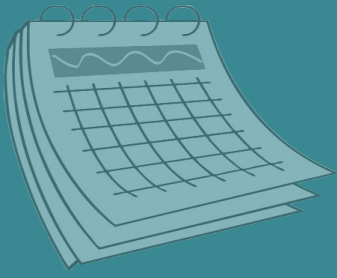
Les funambules
Président Pierre Martinsse
contact@lesfunambules.fr

Groupe du fleurissement
Contact Sylvie Gravier



YOGA

Désormais tous les mardis un groupe de motivés se réunit dans la petite salle pour la pratique du yoga. Les cours sont animés par Anneke Kundorp.
Renseignements au 06 70 06 62 67



Agenda

A venir prochainement:

Juillet

- 1 juillet: Inauguration officielle du Multi-services
- 14 juillet: Concours de pétanque organisé par la Diane Milharsaise
- 15 juillet: Barbecue géant
- 19 juillet: Séance Cinéma
- 30 juillet: Séance Cinéma

Juin

- Du 7 juin au 27 juin:
Chantier Citrus
- 18 juin: Fête de la St Jean
- 24 juin: Visite du Multi-services par M. Le Prefet du Tarn accompagné des élus de la 4C
- 25 juin: Séance Cinéma

Août

- 5, 6, 7 août: Fête du village
- 8 août: Séance Cinéma
- 14 août: Vide grenier
- 20 août: Séance Cinéma

Bon été !

..... Format numérique

Ce bulletin est aujourd'hui édité sur papier, mais la municipalité souhaiterait diminuer son impact écologique et la diminution de l'utilisation du papier et de l'encre nous paraît primordial.

La version numérique est également pratique pour les propriétaires de résidences secondaires.

Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal en format numérique veuillez remplir le formulaire situé à l'adresse:

<https://bit.ly/bulletinMilhars>

Nous vous rappelons que vous pouvez à tout moment retrouver les bulletins sur le site:

<http://www.milhars.com>

..... Etat civil

Naissances:

31/12/2021 : Gabriel SALVAT MAURY

Décès:

04/11/2021 : Mr Edmond VENDRELY

22/12/2021 : Pierrette LACHEZE née MOLINIER

12/01/2022 : Mr Jean RICOUS

18/02/2022: Pierre GARRES

27/05/2022: Jacques ESCANDE

Commerces locaux

Comme chez Mamie

Bistrot / Epicerie

Traiteur et portage de repas à domicile

05 63 60 03 52

06 38 85 99 08

Infos pratiques et numéros utiles

Maison de Santé de Varen	05 63 65 49 85
Pharmacie de Varen	05 63 65 42 41
Infirmière	07 86 03 35 21

La mairie est ouverte:

le lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h30

05 63 56 33 08

mairiedemilhars@wanadoo.fr

La déchetterie est ouverte:

- le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

- le samedi de 13h à 17h

Merci de prendre quelques secondes pour démonter ou écraser les emballages cartons avant de les déposer dans les conteneurs.

Vous pouvez retrouver la version numérique sur:

www.milhars.com